



## TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

### UN INVESTISSEMENT POUR L'AVENIR DE VOTRE ENTREPRISE

Polytech Montpellier est une école d'ingénieurs publique interne à l'Université de Montpellier. Depuis 50 ans, la priorité de l'école est de placer l'entreprise au cœur de ses formations. Les stages, les projets de fin d'études, les contrats de professionnalisation sont autant d'outils permettant d'apporter aux diplômés de Polytech un niveau de qualification anticipant les futures compétences qui vous seront nécessaires.

[Vous pouvez nous soutenir dans cette mission en nous faisant bénéficier de ressources complémentaires au travers de la taxe d'apprentissage due par votre entreprise.](#)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a modifié les modalités de collecte et de répartition de la taxe d'apprentissage (articles L6241-1 à L6241-5 du Code du travail).

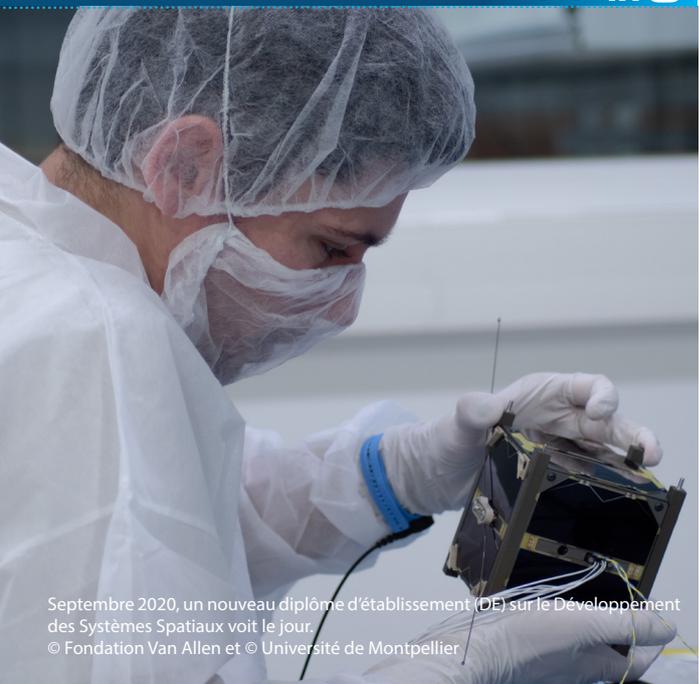
Les entreprises versent donc la taxe d'apprentissage via deux versements :

- 87 % à l'OPCO dont elles relèvent pour le financement des formations en apprentissage ;
- 13 % directement à une structure de leur choix relevant d'une liste pour le financement des formations (anciennement hors quota).

En choisissant de verser la taxe d'apprentissage à Polytech Montpellier, vous impliquez votre entreprise dans la pédagogie de l'école. Vous trouverez ci-joint la procédure à suivre pour devenir acteur de nos formations.

Toute l'équipe de Polytech Montpellier, tous nos élèves ingénieurs et diplômés se joignent à moi pour vous remercier chaleureusement de votre confiance et votre soutien.

Lionel Torres  
Directeur de Polytech Montpellier





GBA

**GÉNIE BIOLOGIQUE & AGROALIMENTAIRE**

- Optimisation de traitements.
- Conduite de production, management de la qualité et des risques.
- Innovation, conception et élaboration de produits alimentaires.
- Ingénierie biologique et biotechnologique.



IG

**INFORMATIQUE & GESTION**

- Analyse, conception et urbanisation des systèmes d'information.
- Conception, gestion et développement de projets informatiques.
- Conduite des audits de sécurité et qualité des systèmes d'information.



MAT

**MATÉRIAUX**

- Choix des matériaux, synthèse, formulation, mise en forme.
- Caractérisation, optimisation des propriétés mécaniques, physiques, chimiques.
- Développement durable : durabilité, recyclage, éco-conception.



MEA

**MICRO-ÉLECTRONIQUE & AUTOMATIQUE**

- Élaboration de systèmes électroniques et automatiques, de systèmes embarqués.
- Conception et test de circuits et systèmes intégrés.
- Automatisation et robotisation.



MI

**MÉCANIQUE & INTERACTIONS**

- Utilisation de codes de calcul de structures.
- Conception mécanique et fabrication assistée par ordinateur.
- Simulation de systèmes couplés.
- Modélisation de robots et de systèmes biomécaniques.



STE

**SCIENCES & TECHNOLOGIES DE L'EAU**

- Étude des bassins versants, évaluation de risque d'inondation et prévention.
- Élaboration de schémas d'assainissement ou d'eau potable.
- Dimensionnement de procédés et définition de filières de traitement.
- Caractérisation de milieux aquatiques et réalisation d'études d'impact.

**FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE**



EGC

EAU ET GÉNIE CIVIL



MSI

MÉCANIQUE  
STRUCTURES INDUSTRIELLES



SE

SYSTÈMES EMBARQUÉS



DO

DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE  
EXPLOITATION OPÉRATIONNELLE

**POLYTECH MONTPELLIER  
EN QUELQUES CHIFFRES :**

- 10 000 ingénieurs diplômés
- 300 diplômés/an
- 1350 ingénieurs en formation
- 130 enseignants-chercheurs
- 50 personnels administratifs et techniques
- 1000 stages et projets industriels/an
- 240 entreprises innovantes créées
- 40 entreprises affiliées au club des partenaires
- 12 laboratoires associés
- 1 association de diplômés

**MODALITÉS DE COLLECTE ET DE VERSEMENT**

- DATE LIMITE DES VERSEMENTS 31/05/2021 -

- 1 Soutenez Polytech Montpellier en versant la taxe d'apprentissage sur la seconde part (solde 13 %) et contribuez à former les futurs ingénieurs de votre entreprise.
- 2 Vous pouvez effectuer votre versement libératoire, soit par chèque, soit par virement.
- 3 Comment nous verser votre taxe ? Plus d'informations en suivant le lien : [www.polytech.umontpellier.fr/partenariats/taxe-d-apprentissage](http://www.polytech.umontpellier.fr/partenariats/taxe-d-apprentissage)

**CONTACT PARTENARIATS**

Jérémy VACQUIÉ  
Mail : [polytech-responsable-partenariats@umontpellier.fr](mailto:polytech-responsable-partenariats@umontpellier.fr)



UNIVERSITÉ  
DE MONTPELLIER